

Le Frelon Asiatique (VESPA VELUTINA)

Le premier nid de frelon asiatique a été recensé sur les Côtes d'Armor en 2010 ; en 2016 : 3400 nids; en 2017 : 2200 nids ont été recensés ; dont 175 en 2016 et 72 en 2017 sur le territoire de Leff Armor Communauté.

Nous n'arriverons plus à l'éradiquer, par contre nous pouvons limiter son développement, en agissant sur le piégeage des fondatrices au printemps et en automne; ainsi que par la destruction des nids primaires.

Leff Armor Communauté vous a sollicité pour établir un état des lieux (évaluable, cartographie, photographie ...) le plus précis possible tant à la présence de frelons asiatiques sur votre commune, que pour la signalisation de nid primaire et secondaire.

Pour rappel un nid primaire est réalisé par la fondatrice (reine frelon asiatique) entre mi-mars et fin mai, à l'abri des intempéries: sous linteau de porte ou de fenêtre, sous un débord de toiture, sous un banc ; dans une véranda, un abri de jardin, un nichoir, une boîte à lettres, un compteur eau ou EDF ou gaz, une cabane, une grange, un hangar ... De la taille d'une balle de ping pong à celle d'un melon, il est facile à détruire et limite la prolifération de nid secondaire.

▪ Rôle du référent communal

Interlocuteur des administrés de la commune sur le sujet

Aider si besoin l'administré à remplir la fiche de signalisation de nid primaire et/ou secondaire

Vérifier et compléter la fiche de signalement de nid primaire et/ou secondaire

En cas de découverte d'un nid, confirmer l'espèce concernée, la hauteur du nid et la localisation coordonnés GPS (photos éventuelles)

Destruction des nids primaires en s'assurant que la fondatrice est bien présente dans le nid ; à l'aide d'un récipient transparent et d'une spatule pour le décoller du support.

Si la destruction du nid secondaire est effective, compléter la fiche de signalisation en précisant les coordonnées de l'entreprise ayant désinsectisé le nid ; ainsi que le cout de la prestation

Scanner et transmettre les fiches de signalement de nid et photos à : Jean Yves GUILLOUËT (jean-yves.guillouet@leffarmor.fr); pour tout renseignement complémentaire me joindre au 06 82 61 66 27

Incitation au piégeage des fondatrices au printemps (mars à mai) et automne (octobre à novembre)

Il a également un rôle important dans le suivi de l'invasion et de la lutte, en collationnant et faisant remonter les statistiques annuelles de détection et d'intervention.

Nous vous remercions pour votre implication dans la lutte contre le frelon asiatique.